



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Mobilités

Question au Gouvernement n° 1906

#### Texte de la question

#### MOBILITÉS

**M. le président.** La parole est à M. Vincent Descoeur.

**M. Vincent Descoeur.** Monsieur le Premier ministre, pendant ces longues semaines de grand débat national, la question de la mobilité au quotidien, dans les territoires, a été soulevée par de nombreux intervenants, au premier rang desquels les maires des communes rurales.

La question du prix des carburants, celle de la limitation de vitesse à 80 kilomètres heure...

**M. Éric Straumann.** Eh oui !

**M. Vincent Descoeur.** ...ne sont pas étrangères à la colère qui s'est exprimée dans les territoires. Elles demeurent un sujet de préoccupation pour nos concitoyens, assurément plus que l'hypothétique *lifting* de l'ENA, dont ils n'ont pas fait une priorité.

**M. Pierre Cordier.** En effet !

**M. Vincent Descoeur.** Depuis le début de l'année, les prix des carburants sont repartis à la hausse et sont en passe aujourd'hui d'atteindre des niveaux records, ce qui suscite une inquiétude légitime chez ceux qui n'ont pas d'alternative à l'utilisation quotidienne de leur véhicule et ne peuvent pas se contenter de réponse à long terme.

**M. Thibault Bazin.** Tout à fait !

**M. Vincent Descoeur.** Si le Gouvernement n'a pas la maîtrise des cours du pétrole, il a en revanche le pouvoir de moduler les taxes ou de les plafonner pour ne pas rajouter à la flambée des prix. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

**M. Maxime Minot.** Eh oui !

**M. Vincent Descoeur.** Autre sujet qui concerne directement la mobilité dans les territoires : la limitation de vitesse, imposée sans concertation, contestée par de nombreux élus locaux, qui ont vu dans leur territoire les temps de trajet revenir à ce qu'ils étaient dans les années quatre-vingt. La pertinence de cette mesure n'est pas avérée. Elle a d'ailleurs été discutée jusqu'au sommet de l'État puisque le Président lui-même a concédé qu'il s'agissait d'une erreur – peut-être a-t-il utilisé un autre terme –...

**M. Éric Straumann.** Une connerie.

**M. Vincent Descoeur.** ...et qu'elle méritait d'être appliquée de façon plus intelligente. Une majorité de nos concitoyens en réclame l'adaptation au cas par cas, comme nous l'avons proposé sur ces bancs.

Force est de constater que ces deux questions, qui conditionnent la mobilité au quotidien, n'ont fait l'objet à cette heure d'aucune réponse concrète. Aussi, à quelques semaines de l'examen, par l'Assemblée nationale, de la loi d'orientation sur les mobilités, ma question est simple : allez-vous enfin vous prononcer pour un assouplissement des 80 kilomètres heure et décider d'une modulation des taxes sur les carburants pour endiguer la flambée des prix à la pompe ? (*Applaudissements et « Bravo ! » sur les bancs du groupe LR.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur.** Trois questions en une, monsieur le député.

La première concerne les mobilités et l'accessibilité à la conduite. Lors d'un déplacement en Charente, la semaine dernière, le Premier ministre et moi-même avons annoncé des mesures afin de rendre le permis de conduire moins cher et plus accessible.

**M. Pierre Cordier.** Ce n'est pas la question !

**M. Christophe Castaner, ministre.** Il y avait trois questions, monsieur le député. Je vais essayer d'y répondre rapidement, sauf si vous souhaitez m'interrompre. (*Exclamations sur les bancs des groupes LR et GDR.*) J'ai commencé par répondre à la première question.

**M. Éric Straumann.** Réponse dilatoire !

**M. Christophe Castaner, ministre.** La deuxième question concerne la hausse des cours du pétrole dans le monde, qui montre combien il est nécessaire de sortir de la dépendance pétrolière à tous les niveaux, y compris à travers des investissements massifs comme ceux qui viennent d'être décidés récemment en matière de batteries, afin que les véhicules électriques puissent se développer et que l'Europe en soit la championne.

Plus globalement, il s'agit d'aider les Français à changer de véhicule, avec des primes pouvant aller jusqu'à 6 000 euros. La dépendance au pétrole est un mal dont on souffre en effet dans le Cantal mais aussi dans les Alpes-de-Haute-Provence, département où je suis élu.

Troisième question, les 80 kilomètres par heure. Vous avez posé comme principe que cette modulation n'a eu aucun impact en matière de sécurité routière, mais nous constatons qu'en 2018 le nombre de personnes tuées a baissé de 13 %. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, au second semestre, ce sont 116 vies qui ont été épargnées.

Les chiffres de ce début d'année sont mauvais pour la raison que vous savez – la neutralisation de 75 % de nos radars – mais il n'en reste pas moins que l'on compte 13 % de morts en moins. Au quotidien, ce sont des vies qui sont sauvées.

Le débat a été ouvert, il se poursuivra, vous aurez l'occasion d'en reparler : il est en effet essentiel de réfléchir à la façon d'adapter la vitesse et les mesures de sécurité en fonction du risque effectif de mort routière.

**M. le président.** Merci, monsieur le ministre...

**M. Christophe Castaner, ministre.** Mais le Gouvernement veillera à une priorité absolue : sauver des vies. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

**Auteur :** [M. Vincent Descoeur](#)

**Circonscription :** Cantal (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1906

**Rubrique :** Transports

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

**Question publiée au JO le :** [8 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [8 mai 2019](#)